

Réf: Dossier N° 089827

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KEITA ET DAO »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX ANGRE DJIBI ABRI  
2000, Lot 172, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KEITA  
ET DAO »

Objet : - LA GESTION IMMOBILIER  
- LA CONSTRUCTION, L'ACHAT ET LA VENTE DE  
BATIMENTS  
- LE COMMERCE GENERAL  
- L'IMPORT ET L'EXPORT

ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS MOBILIERES  
OU IMMOBILIERES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET  
FINANCIERES, SE RATTACHANT DIRECTEMENT AUX OBJET CI-  
DESSUS OU A L'UN D'EUX OU A TOUS AUTRE OBJETS SIMILAIRES  
SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXECUTION.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX ANGRE DJIBI ABRI  
2000, Lot 172, Ilot 15

Dirigeant(s) : M DAO BAZOUMANA (GÉRANT), M KEITA  
BOUBACAR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01964 du 07/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15029/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

